



Arret de travail enceinte

Par **didodj**, le **07/01/2013 à 09:07**

Bonjour je suis enceinte de 4mois et demi et je vis mal ma grossesse cest a dire douleurs pelviennes, sciatique... mon medecin souhaite marreter mais lorsque j'ai ete arrete au mois de decembre je n'ai touche que 160euros par semaine ce qui est normal la secu ne rembourse que 50% du salaire ce que j'aimerais savoir cest si ma societe doit me rembourser une partie je suis hotesse de caisse dans un magasin alimentaire un super U. Voila j'attends vos reponses impatientement. rnMerci d'avance.

Par **Lag0**, le **07/01/2013 à 10:13**

Bonjour,rnAvez-vous plus d'un an d'ancienneté ?rnVoir ce dossier <http://travail-emploi.gouv.fr/informations-pratiques,89/fiches-pratiques,91/sante-conditions-de-travail,115/-indemnisation-legale-des,1058.html>

Par **didodj**, le **07/01/2013 à 12:39**

oui je travaille ds ce magasin depuis novembre 2009